



Pour ne plus subir ! Pour agir ! Je me syndique à la CGT !

## **COMPTE-RENDU RÉUNION COMITÉ D'ENTREPRISE MARDI 26 MAI 2015**

<http://cgt-ford.com> - Mardi 26 mai 2015



### **Marche de l'entreprise - Avancement des activités :**

**6F35** : productions prévues : 550/jour en mai, 564 en juin et juillet. Stock : 1182.

Un plan de rattrapage est en cours avec heures supplémentaires suite à des problèmes techniques notamment au VBAC. Il manque encore 174 transmissions. Il y aurait 6 transmissions rejetées par le client russe mais il faudra les expertiser pour savoir exactement ce qu'il en retourne.

**Carter Fox** : productions prévues : 992/jour en mai, 1090 en juin et 900 en juillet. Stock : 1700 mais avec un retard de plus de 2800 carters à cause d'une importante dégradation de la qualité due à la fonderie de Cologne. Cette situation qui perdure depuis des années connaît une dégradation qui amène à faire des heures supplémentaires pour rattraper les productions perdues et augmente les charges de travail des collègues du secteur (usinage, contrôles, tri, rejets, etc...). Il est à noter que D. Helle qui est responsable de FAI l'est aussi de la forge de Cologne. Nous trouvons surprenant que tout n'est pas fait pour améliorer la qualité des bruts.

**Racks** : productions prévues : 0/mois en mai, 8 en juin et 122 en juillet. Le démarrage de la fabrication est prévue le 15 juin. Le DRH pense que cette activité devrait s'arrêter à la fin de l'année. La CGT rappelle que si les Racks s'arrêtent, Ford devra apporter une activité de remplacement.

**TTH** : productions prévues : 2800/jour en mai, juin et juillet. Pour fournir le surplus d'activité dû à la fabrication des DCT en SD, un four actuellement en maintenance devra redémarrer, des plateaux et grilles réfractaires sont en commande, du personnel devra être ajouté.

**DCT** : productions prévues : 713/jour en mai, 826 en juin et juillet plus 670/jour en SD. En accord avec le client, le retard a été étalé sur l'année dans CMMS ce qui ne permet plus de savoir précisément à combien il s'élève mais il serait encore de l'ordre de 20000 DCT. La direction estime qu'il y a des progrès car nous nous rapprochons des objectifs en quantité. En qualité, les fabrications se font sur toutes les plages de tolérances autorisées, parfois plus avec un lancement d'alerte. Les taux de rejets sont très importants sur les lasers pour de multiples raisons techniques. Il y a toujours et à nouveaux des problèmes avec les outils Beire aux presses ce qui fait reculer les stocks de certains modèles de pièces qui avaient été constitués.

La CGT demande si la direction a une idée de la durée de la lourde présence de la hiérarchie notamment à l'assemblage, ce qui met la pression sur les collègues inutilement. La direction admet que les salariés peuvent ressentir une forme de pression, mais le temps de présence du « QG international DCT » n'est pas défini.

**Intérimaires** : il y a 40 salariés intérimaires aujourd'hui et 10 de plus vont arriver.

**Transferts de contrat à GFT** : 9 collègues ont pris le contrat GFT. D'après la direction,

GFT ayant eu l'intention de plutôt embaucher des usineurs et assembleurs plutôt que des services supports, il pourrait ne plus y avoir d'autres transferts.

**Prêt de main d'œuvre à GFT :** 45 collègues étaient encore prêtés en avril. Ils ne sont plus que 16 aujourd'hui et 4 doivent encore revenir. Il n'y a plus que des prêts dans des services supports, tous les collègues de production sont revenus à FAI.

**Engagement d'au moins 1000 emplois à FAI :** nous étions **981** salariés au mois d'avril soit **936 ETP CDI à FAI**. **Les difficultés rencontrées sur le DCT qui amène la direction à rappeler les collègues prêtés à GFT et à prendre des intérimaires ne nous font pas oublier que Ford ne respecte pas l'engagement des 1000 emplois !**

#### **Présentation du bilan comptable de l'année 2014 du Comité d'Entreprise :**

La présentation est faite par l'expert comptable du CE (société GCL). Aucune anomalie n'a été décelée au cours de leurs travaux. Le niveau des réserves existant permet au CE de conserver des marges de manœuvre dans sa politique sociale et culturelle. Le budget est sécurisé. La gestion reste saine malgré les baisses répétées des contributions patronales.

#### **Information-consultation sur la dénonciation de l'usage relatif au paiement des congés formation économique, sociale et syndicale :**

Suite à la modification de la loi et du financement de ces formations, la direction décide de dénoncer l'usage qui existait dans l'entreprise et qui était supérieur à la loi pour revenir au minimum légal.

**8** votants : **8** votes défavorables (4 CGT) **0** vote favorable

#### **Information-consultation sur la dénonciation de l'usage relatif au paiement des absences dans le cadre des périodes militaires :**

Ces absences autorisées de 5 jours par ans sont actuellement rémunérées par l'entreprise alors que le minimum légal prévoit que la rémunération soit faite par l'armée. Là encore, la direction revient au minimum légal.

**8** votants : **6** votes défavorables (4 CGT) **2** votes favorables

La démocratie dans l'entreprise n'existant pas, la direction appliquera également ces deux nouvelles dispositions au 1<sup>er</sup> août.

#### **Questions diverses :**

- La CGT revient sur le travail de collègues le 15 mai alors que l'accord de substitution prévoit un RTT obligatoirement (pont de l'ascension) et que la CGT a demandé une compensation de 7,5 heures pour ces collègues. La direction dit continuer à y réfléchir...

- **Les plans de rattrapage vont maintenant atteindre nos salaires.** La direction va envoyer un courrier à tous les salariés pour s'en expliquer mais elle a oublié de prélever l'augmentation de la mutuelle sur nos salaires depuis le début de l'année. Ce rattrapage se fera ce mois-ci. Le DRH dit que ce sera d'environ 20 € et que ce n'est pas beaucoup. La CGT rappelle que ça correspond au niveau des augmentations de salaires de cette année (qui ont même été de 18 € pour certains) et qu'effectivement, ça ne fait pas beaucoup !

- La CGT demande l'embauche des intérimaires au minimum à hauteur des 1000 emplois selon l'engagement de Ford.